



Fortis et Fidelis

N°8

LA LETTRE DU MAIRE

La lettre du Maire

N°8 - septembre 2026



Maisse

Chères Maissoises, chers Maissois,

Je tiens tout d'abord à renouveler mes remerciements à l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées lors des événements tragiques qui ont marqué le début de l'été. Les incendies survenus dans la forêt de Fontainebleau ont profondément bouleversé notre territoire et détruit une partie de ce patrimoine naturel exceptionnel, véritable poumon vert pour notre région.

Afin de réfléchir ensemble à l'avenir de la forêt, un article dédié à ce sujet sera publié dans le journal municipal de novembre.

Les incendies sont survenus dans un contexte de fortes chaleurs exceptionnelles, apparues dès la fin du mois de juin et qui se sont prolongées durant une grande partie de l'été. Ces conditions climatiques ont également contraint la commune à annuler plusieurs manifestations importantes, telles que la Fête de la musique, le bal ou encore le feu d'artifice de la Fête nationale. Autant de moments de convivialité qui nous permettent habituellement de nous retrouver, d'échanger et de partager la vie de notre village. Au-delà du respect des arrêtés préfectoraux, ces décisions ont été prises dans un souci de protection de notre environnement et de sécurité pour tous.

Ces événements exceptionnels nous rappellent néanmoins l'importance du respect des règles de prévention et de sécurité. Un barbecue mal entretenu ou non conforme peut être à l'origine d'un départ de feu. Un mégot jeté dans la nature peut également provoquer un incendie. De même, des terrains insuffisamment entretenus favorisent la propagation des flammes lorsque la végétation est sèche. Cet été, sur la commune, un pavillon a été entièrement détruit par un incendie suite à un barbecue mal positionné près d'une haie. D'autres départs de feu sur des terrains non entretenus ont pu être contenus.

C'est pourquoi je vous invite à porter une attention particulière à l'entretien de vos jardins, à effectuer régulièrement les travaux de débroussaillage nécessaires et à maintenir propres vos espaces extérieurs ainsi que les abords de votre propriété. L'accumulation de végétation sèche, tout comme l'absence de tonte avant les périodes de sécheresse, peut avoir de lourdes conséquences pour la sécurité de tous.

Suivre l'actualité sur
Facebook, Instagram
et IntraMuros



Arrivée du policier municipal

La commune a accueilli, mardi 1er septembre, son premier policier municipal. Son véhicule de service a également été réceptionné. Par ailleurs, la mutualisation mise en place avec les communes de Milly-la-Forêt et d'Oncy-sur-École permettra des patrouilles pluricommunales. Ce nouveau dispositif renforcera la présence sur le terrain et favorisera la coordination avec les différentes forces de sécurité du territoire.



Un point d'avancement sur les travaux dans la commune

La restauration des murs du vieux cimetière se poursuit conformément au programme engagé. La dernière tranche de travaux s'achèvera dans les semaines à venir et permettra de sécuriser durablement le site en prévenant tout risque d'effondrement.

Concernant la voirie, la dernière phase des travaux de la rue de Rivière est programmée pour la rentrée. Par ailleurs, les études pour les travaux d'assainissement de voirie de la rue de l'Isle-Amet sont en cours afin de mettre un terme aux stagnations des eaux pluviales.

S'agissant de la rue de la Ferté-Alais, la parcelle située à proximité de la caserne des sapeurs-pompiers a été acquise par la commune. Le projet de city-stade pourra ainsi voir le jour prochainement et sera mis à la disposition des élèves et des sapeurs-pompiers.

Enfin, concernant le projet de parking de la route de la Ferté-Alais, les travaux devraient débuter avant la fin de l'année et ainsi faciliter le stationnement aux abords du centre-bourg.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée et me réjouis de vous retrouver très bientôt lors des événements qui animeront notre village.

Jean-Marc Lenglet

